



Succession meuble parent vivant chez moi

Par **Steph/52**, le **24/01/2024** à **22:09**

Bonsoir,

mon père qui est décédé récemment vivait chez moi dans un studio indépendant aménagé exprès pour lui depuis son cancer. Puis je vider son studio car je suis chez moi ? Je pensais tout donner à emmaus à part 2/3 meubles que j avais acheté pour lui le mois dernier. Mon frère dont nous n avons plus de nouvelles veut tout vendre aux enchères. Comment cela ce passe t il ? Il y a pas de meuble de valeur. Et qu en est il de l électroménager et meuble que j ai acheté ?

merci pour vos repinses

Par **yapasdequoi**, le **24/01/2024** à **23:20**

Bonjour,

A part ses affaires personnelles facilement identifiables (vêtements ou documents) le reste situé dans vos locaux vous appartient :

"possession vaut titre".